



- **MAIS** : Stade majoritaire floraison. Populations de pucerons en baisse. Poursuite du vol et des pontes des pyrales.
- **BETTERAVES** : Progression des maladies du feuillage : 9 % des parcelles du réseau restent en dessous des seuils indicatifs de risque.

MAÏS

•Stade :

La majorité des parcelles sont au stade floraison femelle. 2 parcelles sont au stade floraison mâle et 1 seule parcelle est au stade 12 feuilles dans le secteur de Quincy-Basse (02).

Cette semaine, 8 parcelles de maïs ont été observées.

Pourquoi noter la date de floraison femelle ?

En maïs fourrage, il est nécessaire de bien cibler le stade de récolte. Ensiler trop tôt a pour conséquence un manque à gagner en rendement et en qualité (teneurs en matière sèche et en amidon) et peut entraîner des pertes par jus au silo. Ensiler trop tard peut provoquer des défauts de conservation suite à des difficultés de tassement (appareil végétatif desséché).

La floraison femelle (sortie des soies), est le premier indicateur de la précocité de la parcelle. Une plante est fleurie quand elle présente au moins une soie. Une parcelle est fleurie quand 50% des plantes ont atteint ce stade. Noter la date de floraison femelle permet de déterminer la semaine prévisible de récolte des maïs fourrage.

Rappel : il faut 600 à 650 degrés-jour base 6 depuis la floraison femelle pour atteindre le stade 32% MS. Une deuxième estimation sera à réaliser fin août par observation du remplissage des grains pour estimer l'avancement de la culture et repréciser la semaine optimale de récolte.

•Pucerons :

•Cette semaine, 2 espèces de pucerons sont observées sur le réseau (7 parcelles observées) :

Dép	Communes	stade	Nbre de pucerons par plante	
			<i>Metopolophium dirrhodum</i>	<i>Sitobion avenae</i>
02	QUINCY-BASSE	12 f	0	0
02	SAINT EUGENE	23	-	0
02	ERLON	23	0	0
02	ROGNY	23	1-10	0
02	CLASTRES	23	51-100	1-10
80	AIRAINES	23	1-10	1-10
95	AVERNES	23	-	1-10

- *Rhopalosiphum padi*, n'est pas signalé dans le réseau.

•Aucune observation ne dépasse les différents seuils indicatifs de risque.

Analyse de risque :

Comparé à la semaine dernière, les populations de pucerons sont en baisse au sein des parcelles observées.

Quatre parcelles signalent la présence de plusieurs auxiliaires. Les populations signalées se maintiennent pouvant expliquer en partie la diminution des populations de pucerons.


Rappelons que la présence d'auxiliaires sur une parcelle peut suffire au contrôle des populations de pucerons.

Cependant, il est conseillé de maintenir la surveillance, en particulier pour *Rhopalosiphum padi* (puceron noir) qui peut porter des préjudices conséquents en s'attaquant aux panicules et aux jeunes épis durant la période de floraison. Les colonies importantes peuvent provoquer l'avortement des grains récemment formés diminuant le rendement à la récolte.



Dégâts provoqués par *Rhopalosiphum padi* (Arvalis-Institut du Végétal)

Le tableau ci-dessous décrit les pucerons qui peuvent être présents dans les maïs, ainsi que les seuils indicatifs de risque.

Pucerons	Description	seuils indicatifs de risque
<p><i>Rhopalosiphum padi</i></p> 	<p>Couleur vert très foncé à noir avec une zone caractéristique rougeâtre à l'arrière de l'abdomen. Forme globuleuse. Taille inférieure à 2 mm.</p>	<p>Plus de 10 pucerons ailés/plante avec formation de colonies d'aptères, avant 6 feuilles ; puis au moment de la floraison mâle : une panicule sur 2 colonisée.</p>

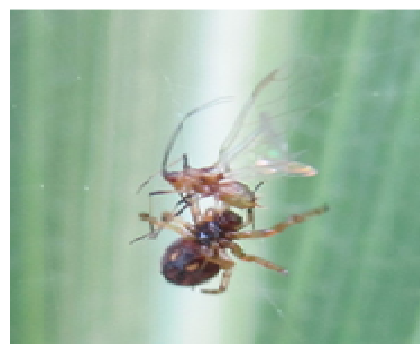
Source : AGPM



hyménoptère et puceron parasité (C GAZET, CA 59-62)



syrphe adulte (C GAZET, CA 59-62)



araignée et puceron (C GAZET, CA 59-62)

Pyrale :

Réseau de piégeage :

Cette semaine, le réseau compte 8 pièges à phéromones disposés dans la région ; 6 d'entre-eux enregistrent des captures.

Le vol se poursuit avec des captures encore importantes du côté d'Erlon (02) et Airaines (80).

Département	Lieux	Capture semaine 27	Capture semaine 28	Capture semaine 29	Capture Semaine 30	Capture Semaine 31
		5 juillet 2016	12 juillet 2016	19 juillet 2016	26 juillet 2016	02 août 2016
80	AIRAINES	0	-	-	-	16
02	ERLON	3	-	12	20	13
02	ROGNY	0	-	2	3	3
80	MARESTMONTIERS	1	6	6	3	-
			0	0	-	-
02	CHIVY-LES-ETOUVELLES	0				
02	CLASTRES	0	0	9	3	0
80	FOURCIGNY	0	0	-	0	-
02	SAINT-EUGENE	1	5	-	3	5
60	BORNEL	1	0	0	-	0
80	COTTENCHY	-	2	3	1	-
80	VIGNACOURT	-	0	0	0	-
02	QUINCY BASSE	-	13	20	12	1
02	LEURY	-	-	0	2	-
95	AVERNES	-	-	-	-	1

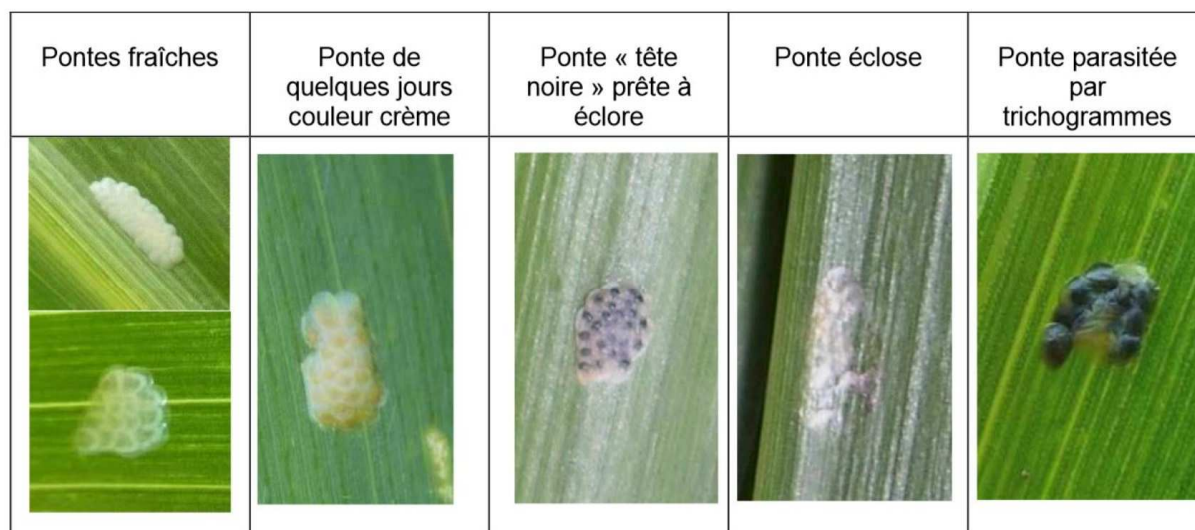
Suivi des pontes :

Afin de déterminer l'apparition des chenilles de pyrale et le début du stade « chenille baladeuse », il faut suivre l'évolution des pontes en observant attentivement la face inférieure des feuilles à proximité de la nervure principale, où les papillons déposent leurs œufs. Les pontes de pyrales (ou ooplaques) sont des sortes de plaquettes dans lesquelles les œufs se recouvrent les uns les autres. La taille d'une ooplaque est comprise entre 0,5 et 1cm.

Cette semaine, 3 parcelles du réseau présentent des pontes

Département	Lieux	Pontes fraîches	Pontes totales
02	ERLON	0%	0%
02	ROGNY	5%	-
02	QUINCY-BASSE	-	9%

Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.



Source : BSV Franche Comté

Rappel : L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours selon les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et, après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase, durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

Analyse de risque :

Le vol et les pontes des pyrales se poursuivent.

Rappelons que les périodes vulnérables pour la pyrale du maïs sont :

- le stade ponte fraîche, pour la lutte biologique (la mouche parasite pond à l'intérieur des ooplaques) ;
- le stade "chenille baladeuse" pour les solutions conventionnelles.

Vous trouverez la **carte du risque pyrale**, dans le BSV Grandes cultures N° 19.

BETTERAVES

Ravageurs:

Les noctuelles défoliatrices sont toujours ponctuellement présentes sans dépasser le seuil indicatif de risque qui est de 50 % des plantes avec morsures, déjections récentes, et la présence de chenilles vivantes.

De nouvelles pontes de pégomysies qu'il faudra suivre sont également observées.

Sur ces parasites la surveillance doit se poursuivre surtout que l'implantation et l'évolution de ces insectes est souvent aléatoire.

Résobet-Fongj :

Cette semaine sur la Picardie 12 sites arrivent aux seuils de nuisibilité essentiellement avec de la rouille, mais aussi avec plusieurs maladies. L'oïdium est peu ou pas détecté dans le réseau, mais en parcelles on commence à observer celui-ci.

Dans l'Aisne tous les sites ont atteint les seuils indicatifs de risque.

Dans la Somme 3 sites restent en dessous de ces seuils et 1 site pour le département de l'Oise.

Lorsque les seuils indicatifs de risque sont atteints et que la protection de la parcelle est réalisée, les observations reprennent 15 jours après, ce qui est déjà le cas pour le site de Vraignes en Vermandois.

Les seuils à prendre en compte sont ceux de la colonne T2 du tableau ci-dessous.

SEUIL INDICATIFS DE RISQUE

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection avant le 15 août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	10 %	20 %	Pas de T3
	autres régions	5 %		25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %

Aphanomyces :

Suite aux forts excès d'eau de ce printemps, des pourritures noires de la racine, causée par Aphanomyces sont observées dans certaines parcelles. **En cours de végétation, il n'y a aucun moyen de lutte.**

Symptômes : on observe des zones noircies sur la racine, avec un éclatement de l'épiderme et des crevasses superficielles spongieuses, plus ou moins quadrillées et noircies par une nécrose des tissus au niveau des sillons saccharifères. Cette pourriture sèche de la racine peut perdurer pendant tout le cycle de la culture.



Les zones sujettes aux excès d'eau sont favorables au développement du champignon.



Les dégâts sur racine peuvent aller jusqu'à la pourriture complète de celle-ci.

NE PAS CONFONDRE AVEC LE RHIZOCTONE BRUN.

Photos source ITB

Observations semaine 31 du 2 août 2016

Lieu	Observateurs	Variétés	Observation IPM			
			Cerco	Oïdium	Rouille	Ramu
SOMME						
Berny-en-santerre	ITB 80	CHLOELIA KWS	seuil ramu atteint le 19 juillet			
Berny-en-santerre	ITB 80	ACACIA	seuil ramu atteint le 13 juillet			
Boves	TEREOS	SUSETTA KWS	seuil ramu atteint le 26 juillet			
Conteville	ITB 80	CHLOELIA KWS	1	0	9	0
Famechon	SES VDH	BEETLE	seuil ramu atteint le 19 juillet			
Fins	UNEAL	CHLOELIA KWS	0	0	0	0
Hangest-en-Santerre	SLS	TISSERIN	1	0	5	2
Marchepot	BASF	BEETLE	seuil rouille atteint le 26 juillet			
Montigny-sur-l'halhue	SANA TERRA	ROCAMBOLE	seuil ramu atteint le 26 juillet			
Nampont st Martin	TEREOS	TISSERIN	3	0	15	0
Picquigny	KWS/AGRI	CHLOELIA KWS	seuil cerco atteint le 26 juillet			
Ponthoile	SRAL	CHLOELIA KWS	11	0	31	2
Proyart	PHYTEUROP	VULCANIA KWS	2	0	9	6
Cardonnette	CA 80	BARENTS	non communiqué			
Roye	CA 80	SUSETTA KWS	seuil rouille atteint le 19 juillet			
Visme au val	ITB 80	BEETLE	1	0	25	2
Vraignes-en-Vermandois	CETA HDS/CRISTAL	BEETLE	2	0	9	6
en bleu: parcelle en bordure littorale avec le seuil cercosporiose de 10%.						
AISNE						
Allemant	TEREOS	Barents	0	0	26	0
Barenton B	ASEL	Millenia KWS	7	0	4	0
Blérancourt	ITB 02	Acacia	seuil cerco le 25 juillet			
Chambry	ACOLYANCE	Acacia	5	20	26	3
Dammart	ACOLYANCE	Loriquet	parcelle abandonnée : protection avant seuil			
Froidmont	TERNOVEO	Millenia KWS	seuil cerco et rouille atteint le 19 juillet			
La Selve	ITB 02	Acacia	seuil ramu atteint le 25 juillet			
Le Herie la Vieville	CERENA	Capella	seuil cerco le 25 juillet			
Maissemy	F. Desprez	Tisserin	seuil rouille le 25 juillet			
Marcy	CETA SQ	Loriquet	seuil ramu atteint le 19 juillet			
Nizy le comte	ITB 02	Chloelia KWS	seuil rouille le 25 juillet			
Retheuil	SES VDH	Bonsaï	seuil rouille et ramu le 25 juillet			
Savy	SLS	Iceberg	seuil ramu atteint le 19 juillet			
Thenelles	CERENA	Loriquet	seuil rouille le 25 juillet			
Urvillers	TEREOS	Acacia	seuil rouille le 25 juillet			
OISE						
ZONE NORD OUEST						
Bonneuil les eaux	Agriculteur	CRIQUET	0	0	21	1
Broquiers	CA60	ORIGAN	non communiqué			
Catillon Fumechon	SES VDH	BEETLE	seuil ramu atteint le 19 juillet			
Fitz James	LEGTA	CRIQUET	non communiqué			
ZONE NORD EST						
Villeselve	FREDON PIC	BEETLE	3	0	7	0
Beaulieu les Fontaines	SLS	CRIQUET	1	0	30	1
Varesnes	CA60	DAPHNA	4	0	30	0
Rouvillers	ITB60	ACACIA	seuil rouille atteint le 19 juillet			
ZONE SUD OUEST						
La Bosse	AGRI/CER60	ICEBERG	non communiqué			
Serans	SRAL	FORTISSIMA KWS	seuil rouille et ramu le 26 juillet			
Uilly St Georges	CA60	CAPELLA	seuil rouille atteint le 26 juillet			
Cires les Mello	ITB60	CAPELLA	7	0	6	0
ZONE SUD EST						
Choisy la Victoire	TEREOS	FLORENA KWS	seuil rouille et ramu le 26 juillet			
Moyvillers	ITB60	MILLENNIA KWS	seuil rouille atteint le 19 juillet			
Barbery	CA60	ACACIA	seuil rouille, ramu, cerco atteint le 26 juillet			
Verberie	ITB60	TISSERIN	seuil rouille atteint le 19 juillet			
		CHLOELIA KWS	3	0	25	0
Hautefontaine	KWS	FLORENA KWS	2	0	29	2

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Picardie : Acolyance, Agora, Arvalis, Asel, Bayer Cropscience, Bully Grains, Calipso, Calira, Capseine, Capseine, CFA Le Paraquet, CER France 60, Cerena, les CETAS 02, les CETAS 80, Terres Inovia, Chambres d'Agriculture de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, Ets Charpentier, Ets Compas, Coop de Milly sur Thérain, Ets Bitz, FREDON Picardie, FREDON Nord Pas de Calais , Inra, ITB 02-60-80, Maison familiale de Villers Bocage, Noriap, Sanaterra, St Louis Sucre, Tereos, Ternoveo, Textilin, Ucac, Unéal, Valfrance, Vivescia, Van Robaey Frères, le SRAL Picardie - M. Alain BECUE, M. Arnaud COLIN, Mr POLIN Technipro.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux des filières : **Céréales** : F. Dumoulin - Chambre d'Agriculture de l'Oise et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal. **Colza** : A. Vanboxsom - Terres Inovia. M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne. **Maïs** : V. Duval - Fredon Picardie et B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal. **Protéagineux** : V. Duval - Fredon Picardie et A. Tournier - Chambre d'Ag. de l'Aisne. **Lin** : H. Georges - Chambre d'Ag. de la Somme et D.CAST - Arvalis. **Betteraves** : H. Hemeryck - Chambre d'Ag. de l'Oise et P. Delefosse - ITB 60. **Luzeerne** : T. Leroy - Chambre d'Ag. de la Somme

Directeur de la publication : Christophe BUISSSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Nord Pas de Calais Picardie - 19 bis rue Alexandre Dumas - 80 000 AMIENS - Tél. : 03 22 33 69 00 Fax: 03 22 33 69 99

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet <http://draaf.nord-pas-de-calais-picardie.agriculture.gouv.fr/> et www.chambres-agriculture-picardie.fr - Chambre d'Agriculture Nord Pas de Calais Picardie

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux- Tél : 03 22 33 69 28 - E-mail : jp.pardoux@somme.chambagri.fr .

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.